



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

**Brevet de Technicien Supérieur
ASSISTANCE TECHNIQUE D'INGÉNIEUR**

ÉPREUVE E 4 : ÉTUDE D'UN SYSTEME PLURITECHNOLOGIQUE

Sous-Épreuve U42 : **Vérification des performances mécaniques et électriques d'un système pluritechnologique.**

SESSION 2016

Durée : 3 heures

Coefficient : 3

Aucun document n'est autorisé.

Matériel autorisé :

Calculatrice de poche, y compris les calculatrices programmables, alphanumériques ou à écran graphique, à condition que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante. (cf circulaire n°99-186 du 16 novembre 1999)

Tout autre matériel est interdit.

Documents remis en début d'épreuve :

- **Dossier Présentation** DP1 à DP2
- **Dossier Technique** DT1 à DT15
- **Dossier Réponse** DR1 à DR18

Documents à rendre en fin d'épreuve :

- **Dossier Réponse** complété

Recommandations :

- Il est indispensable de commencer par lire le **Dossier Présentation**.
- Pour chaque question du **Dossier Réponse** :
 - Il est impératif de se reporter préalablement aux pages repérées du **Dossier Technique**.
 - Les candidats formuleront les hypothèses qu'ils jugeront nécessaires.

ASSISTANCE TECHNIQUE D'INGÉNIEUR

ÉPREUVE E.4 : ÉTUDE D'UN SYSTÈME PLURITECHNOLOGIQUE

Sous épreuve : Vérifications des performances mécaniques et électriques d'un système pluritechnologique

Unité U42

DOSSIER PRÉSENTATION

LIGNE DE CONDITIONNEMENT DE YAOURTS BI-COMPARTIMENTS

Ce dossier comprend les documents DP1 et DP2

Présentation de l'entreprise

La société SENAGRAL, partenaire de SENOBLE et d'AGRIAL, est implantée en Moselle à Château-Salins.

Cette entreprise est spécialisée entre autres dans les desserts en pots de verre, les flans, les yaourts à boire et les yaourts bi-compartiments.

SENAGRAL compte 248 salariés et produit 60 000 tonnes/an de yaourts, fabriqués sous des marques de distributeurs en France, en Allemagne et au Benelux.

Présentation du produit : yaourts bi-compartiments

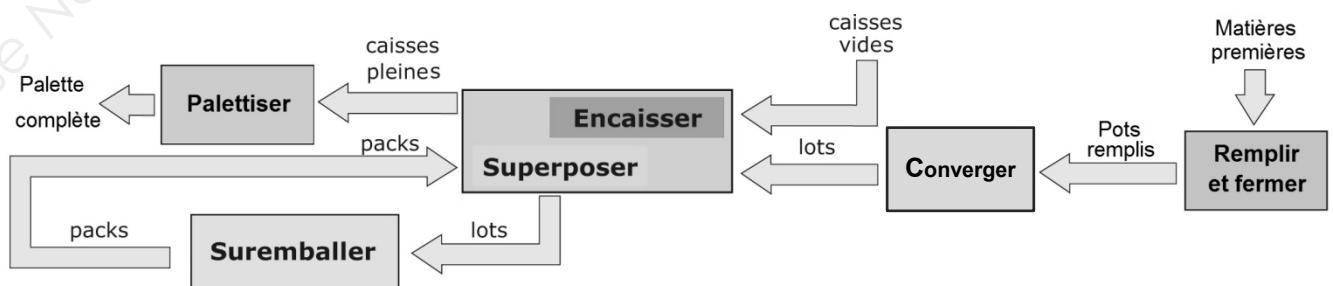
Les pots de yaourt bi-compartiments permettent d'introduire d'un côté le yaourt et de l'autre des sucreries, telles des billes chocolatées ou des céréales.



Ce type de yaourt est conditionné sur une ligne fabriquée par ARIES PACKAGING.

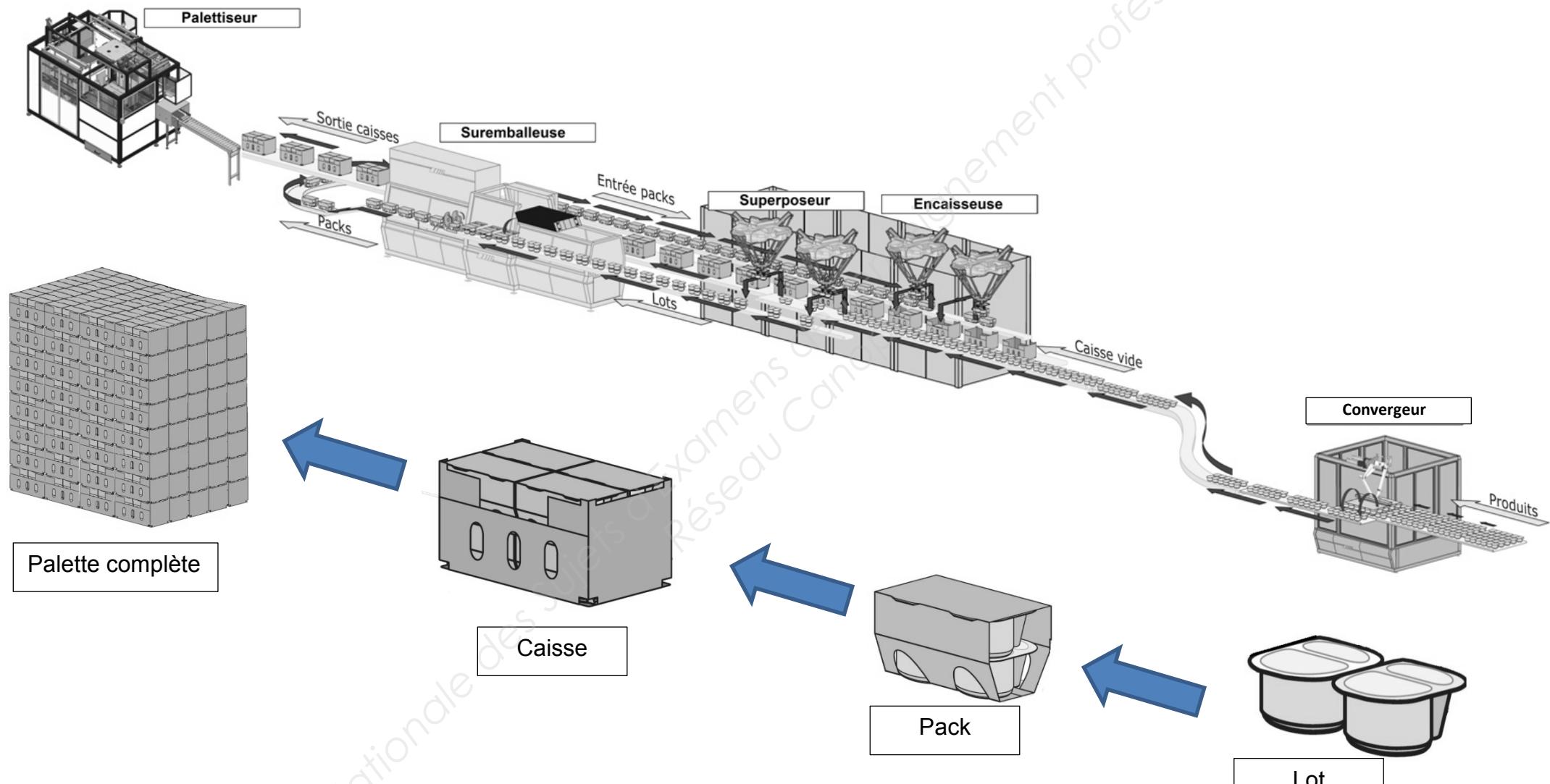
Présentation de la ligne de conditionnement

La ligne de conditionnement permet de réaliser, à partir des différentes matières premières, une palette complète de yaourts bi-compartiments dont le conditionnement correspond aux besoins du client.



BTS Assistant Technique d'Ingénieur	Code : 16-ATVPM-ME1	Session 2016
U42 DOSSIER PRESENTATION	Durée : 3 h	Coefficient : 3

Vue détaillée de la ligne de conditionnement



Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.